

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 19

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais encore d'y trouver le ressort d'une nouvelle efficacité.

Les idées défendues ci-dessus sont nouvelles; peut-être sont-elles fausses? Je crois qu'elles valent la peine d'être au moins exposées; en revanche, dans le domaine de l'organisation du travail, aucune entreprise ne peut rejeter les outils permettant une nouvelle souplesse du temps de travail. Le consultant trouve sa force dans un travail d'équipe qui permet tout d'abord d'analyser avec le plus de précision possible une situation; ensuite, son apport est d'aider une direction d'entreprise à réfléchir sur les différentes solutions techniques à adopter. Un conseil extérieur a deux atouts: celui de l'expérience, celui de l'œil exté-

rieur. L'expérience, tout d'abord, c'est la possibilité de tester des techniques d'organisation semblables dans des contextes différents; vivant à l'intérieur des entreprises ces expériences, chaque contrat est l'occasion d'un enrichissement. L'œil extérieur, ensuite, c'est le fait de porter un regard nouveau sur tous les détails d'une entreprise; sans prétendre être plus doué que d'autres, il n'en est pas moins vrai que, quand on ne fait pas partie d'une structure, les dysfonctionnements apparaissent plus nettement, et il est plus facile d'en parler.

Nous avons la chance de vivre dans un monde qui peut nous libérer de la plupart des contraintes matérielles de la vie. Pensons à conserver une très haute

productivité, et montrons-nous raisonnables dans notre accumulation de biens matériels.

Libre à chacun d'entendre ce message; mais alors libre aussi à chacun d'organiser son temps. Des innovations importantes et utiles pour les entreprises découlent de cette nouvelle analyse de notre société.

Adresse de l'auteur :

Jean-Louis Michau
Ingénieur en chef
Bossard Consultants SA
Jouxten-Mézery
1008 Prilly

Actualité

1788-1988 Sion, la part du feu. Urbanisme et société



Sion au milieu du siècle dernier.

(Archives communales de Sion.)

Du début septembre 1988 à la fin janvier 1989 Sion va découvrir son visage, à travers une exposition et une publication scientifique, de ses origines à nos jours. Prétexte, la commémoration du bicentenaire de l'incendie de Sion qui a ravagé la ville de 1788 a incité l'Etat du Valais et la Municipalité de Sion à unir, pour la première fois, leurs efforts afin de dresser un bilan panoramique de l'évolution de la cité.

Dans une partie introductive, l'attention des scientifiques s'attache à montrer l'état des recherches actuelles, fouillées, sur l'évolution de la cité ancienne et sur sa topographie jusqu'à la veille de l'incendie.

L'incendie lui-même, à défaut d'illustrations importantes, est connu, dans ses causes et ses effets, par des récits le décrivant et par des recherches archivistiques. Cependant, s'il ne constitue pas la cause du développement de la ville encore enfermée dans son enceinte médiévale, il déclenche un processus de reconstructions qui fait dire au chanoine A.-J. de Rivaz aux

yeux de qui l'ancienne ville de Sion paraît « avoir été toujours fort laide » : « Elle n'a commencé à être bien bâtie que depuis l'incendie de 1788. » L'incendie provoque donc à Sion l'introduction du goût de la modernisation : reconstructions, projets architecturaux, utopies, contexte socio-économique, politique et culturel, tels en sont les signes entre 1788 et 1830.

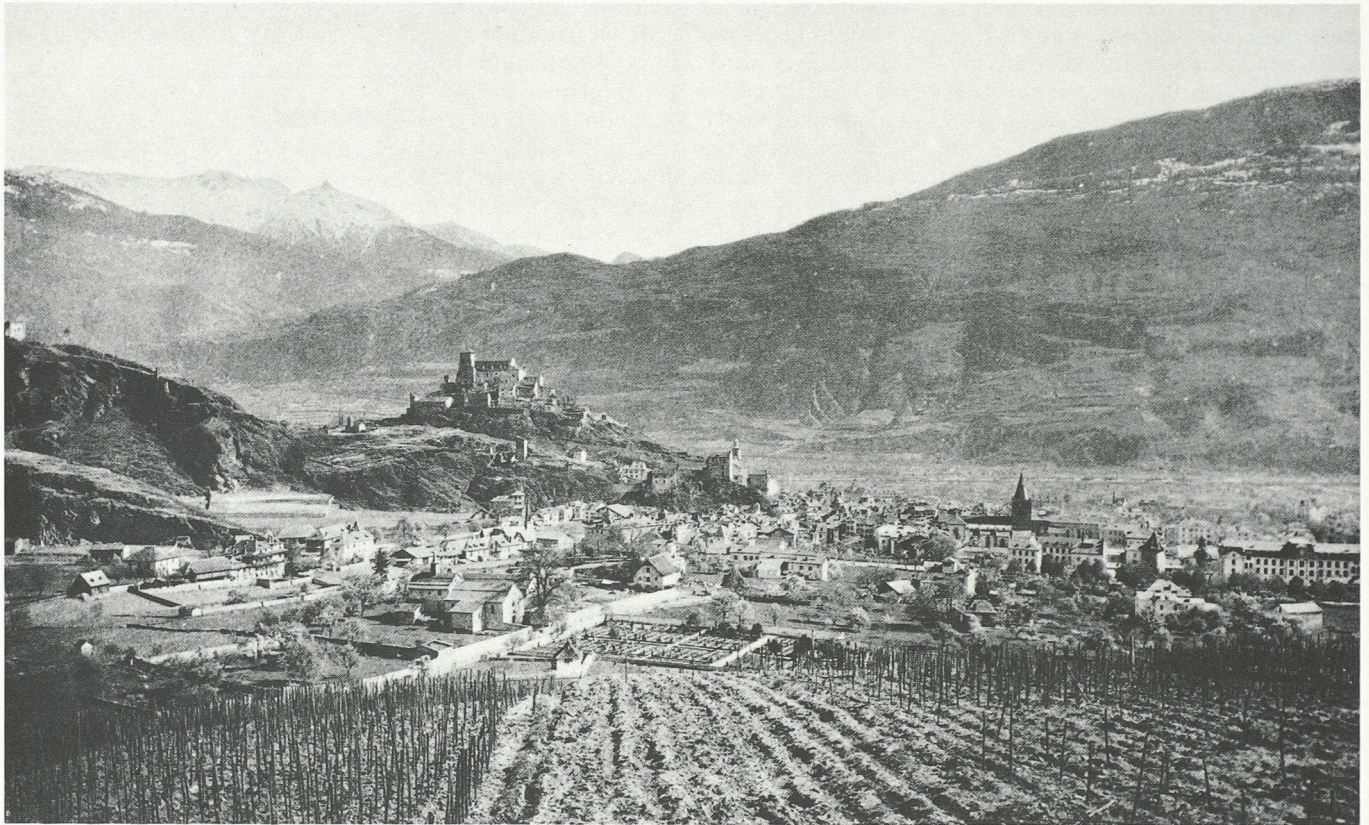
Dès 1830, comme d'ailleurs dans d'autres villes suisses au XIX^e siècle, la pioche des démolisseurs s'attaque à la ceinture médiévale de la ville. Signe de modernité, l'action, contestée par certains, approuvée par d'autres, offre à la cité de réelles possibilités d'extension. Sur une toile de fond socio-économique, la réflexion sur le développement urbain engage l'analyse d'un climat politique tourmenté, une problématique qui met en jeu les facteurs d'un canton et d'une ville en mutation. Dans une société de type archaïque apparaissent des composantes inhérentes au XIX^e siècle : la réflexion sur l'« urbanisme » sédunois ne permet pas

d'ignorer la toile de fond sur laquelle la cité se développe entre 1830 et 1897.

Les nouvelles structures politiques notamment entraînent avec elles la modification progressive, parfois conflictuelle, de la mentalité sédunoise. Ainsi, Sion structure son territoire immédiat, meuble son domaine, au fil des ans, d'édifices publics..., dans la valse hésitation de projets, voire d'« utopies » et de réalisations. Indissociable de la mise en place d'une infrastructure routière, immobilière s'élabore un nouveau mode de vie publique. Le goût du XIX^e siècle s'affirme sur la place publique, sur les promenades ombragées; la culture bourgeoise s'offre une bâtisse et s'ouvre peu à peu, le commerce essentiellement agricole, archaïque encore, s'étale sous le marché couvert, la Grenette (aujourd'hui magnifiquement aménagée en lieu d'exposition par M. Pierre Cagna, architecte à Sion), et sur la voie publique. Aussi peut-on avancer notre option de réflexion couvrant la période 1830-1975 : l'urbanisme sédunois répond à des besoins d'époque et supporte, ou symbolise, l'évolution sociale et économique de la ville.

Il n'en reste pas moins qu'au sein d'un XIX^e siècle sédunois très riche d'initiatives architecturales et urbaines, l'évolution générale se fait pas à pas, empreinte d'idéaux qui ne s'imposent pas toujours avec évidence. En 1868 déjà un épicier local, Jean-Baptiste Calpini, affirmait dans la presse :

« La ville s'est ouverte de tous côtés, l'air circule à grands flots, depuis que les tours et les murailles sont tombées (...). Les maisons se sont alignées et transformées, on a ouvert des rues, créé des places, des fontaines, transféré le cimetière. De belles avenues et promenades s'étendent tout autour de la capitale. Par l'établissement du chemin de fer, du télégraphe et de l'éclair-



Sion aux alentours de 1890.

(Collection J.-P. Weibel.)

rage au gaz, nous nous sommes élevés au niveau des villes.

» Le moment est venu, pour nous Sédunois, de nous mettre à l'œuvre pour créer de nouvelles ressources, pour faire valoir nos produits, car dans quelques heures, le sifflet de la machine va jeter un cri d'adieu et la locomotive filera à toute vitesse sous les rochers de Valère, entraînant ses essaims de voyageurs. Encore quelques jours et toutes ces voitures, ces diligences avec leurs types de conduc-

teurs, de postillons, leurs chevaux aux grelots retentissants auront à jamais disparu pour passer à l'état légendaire. Et alors, si nous n'avons rien voulu prévoir, rien voulu faire, il ne nous restera plus qu'à pleurer et à gémir sur les ruines et la solitude de Sion. »

Mise en place donc d'une infrastructure urbaine d'abord, nécessité de créer de nouvelles ressources ensuite : les signes de modernité apparaissent au XIX^e siècle, mais, en priorité, pour répondre aux besoins du moment. Au

tournant des XIX^e et XX^e siècles seulement, la réflexion des édiles se concrétise sur le papier puisqu'en 1894 et en 1897 apparaissent respectivement le premier règlement des constructions communales et le premier plan d'extension de la ville, vite réadapté d'ailleurs. Tout empreints encore de la mentalité rationnelle du XIX^e siècle, ces documents dénotent clairement, alors et par la suite, la volonté politique et populaire de maîtriser le développement de la cité. Le bourg agricole à



Sion au milieu des années vingt (à gauche) et telle que la voyait le lauréat du concours de 1927 (à droite).

caractère mixte, tentant d'assurer la coexistence de l'agrar et de l'urbain, passe peu à peu à la ville aux traits nettement citadins. Preuve en sont la création d'un quartier agricole réglementé et structuré à proximité de la vieille ville au début du siècle, son abrogation dans les années 1925, l'éloignement progressif des activités agricoles du centre urbain qui s'étale, enfin, pour une ville d'environ 7500 âmes, le grandiose concours suisse (1927) pour l'établissement d'un nouveau plan d'extension (1930-1931). Au milieu des circonstances du moment, l'événement peut étonner mais il est explicable. On peut, maintenant seulement, parler d'un véritable urbanisme sédunois. Projection globale, réalisations particulières, rêves, ces divers éléments dessinent jusqu'en 1945 la courbe suivie par une ville dont le développement paraît insaisissable et chaotique.

Tel est d'ailleurs l'avis des experts de l'étude d'extension (1945-1952), désireux de retrouver l'unité perdue de la ville. De la disparité à l'unité de Sion, tel est un autre axe de notre réflexion sur l'urbanisme sédunois s'étalant sur une quinzaine d'années.

En 1960, en effet, la ville présente un aspect unitaire pouvant abriter 16000 âmes. L'évolution démographique galopante impose, en 1959, l'urgence de repenser une ville pour 30000 habitants sans pour autant remettre en cause les principes urbanistiques défi-

nis en 1945. Il s'agit de maintenir absolument le périmètre urbain déterminé alors, intégrant les concepts de hauteur des constructions, d'alignements, etc., d'harmonie et d'esthétique. D'où l'éclatement de la ville : pour la développer il faut, en effet, en sortir. On projette alors la création de deux nouveaux quartiers détachés de la ville elle-même, les Creusets et Vissigen, aux règles architecturales et urbanistiques «révolutionnaires» pour Sion.

En 1975 la ville de Sion est structurée, équipée et possède les éléments essentiels à la vie d'une cité de notre époque. Aujourd'hui, les initiatives prolifèrent ; Sion jette résolument son regard sur l'an 2000.

L'histoire du développement de la capitale du Valais de la prime enfance à l'âge de l'adulte qui a le souci de son devenir, telle est la gageure qu'un groupe d'historiens et d'architectes-urbanistes a essayé de tenir pour la mise sur pied d'une exposition d'envergure (itinéraire guidant le visiteur dans trois lieux d'exposition différents) et pour la rédaction d'un catalogue de référence (280 p.).

Patrice Tschopp,
archiviste communal, Sion

Exposition ouverte du 3 septembre 1988 au 29 janvier 1989, tous les jours, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, sauf le lundi.

Le coin de la rédaction

Point final

L'évolution conjuguée de la technique et du mode de vie de nos sociétés occidentales entraîne un accroissement considérable des déchets de toute nature.

Un des domaines où ce phénomène est le mieux visible est celui des ordures ménagères. Les systèmes actuels de conditionnement des biens de consommation courante - alimentaires ou non - ont pour conséquence une multiplication des emballages non repris. Les uns sont directement recyclables par des procédés plus ou moins gourmands en énergie, comme le verre ou le papier, alors que pour d'autres, ce recyclage passe par une filière beaucoup moins spécifique.

La prospérité aidant, des restes de produits ou de denrées en soi encore propres à la consommation viennent s'ajouter à cette pléthore d'emballages.

Il y a belle lurette que la décharge ne constitue plus la destination immédiate de ces ordures. Si le compostage a pu apporter parfois une solution, c'est l'incinération qui s'est toutefois imposée. Quelle que soit la qualité des installations modernes (on signalera ici la revue *Phoenix International*¹, publiée tous les deux mois et entièrement consacrée à ces techniques), tous les problèmes ne sont pas résolus. Les résidus de combustion, par exemple, se multiplient en fonction du volume à incinérer. Le tri des ordures avant la combustion est éducatif : aucun objet n'est trop volumineux ou trop impropre à la combustion pour que les consommateurs s'abstiennent de l'envoyer à l'incinération ! On sait que l'utilisation des scories, par exemple pour la construction de chemins, demande des précautions en soi coûteuses.

On voit donc que les problèmes de notre société d'opulence demandent des solutions telles qu'elles s'élaborent en temps de pénurie (pensons à la récupération tous azimuts organisée avec succès en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale).

L'ennui, c'est que les menaces recelées par le gaspillage se matérialisent à long terme et ne sont de loin pas aussi aptes à modifier des comportements qu'une pénurie imposant directement ses effets. La hiérarchie de perception des dangers est proprement ahurissante, ici comme du reste dans d'autres domaines : 56 morts dans un accident de chemin de fer, c'est une catastrophe ; 135 morts en une fin de semaine sur les routes de France, c'est une statistique !

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

¹ Phoenix International, 6 numéros par année, éditions allemande et anglaise, 60 francs par an, Sonneggstrasse 21, 8006 Zurich.

SIA

Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Groupes spécialisés



Groupes spécialisés

Assemblée générale

Les membres du Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie - GII romand - sont d'ores et déjà priés de réserver la date de l'assemblée générale qui aura lieu le *vendredi 7 octobre 1988 à 18 h. 15* à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Collège international des experts architectes : IV^e congrès à Bruxelles

6, 7 et 8 octobre 1988

Le Conseil national des experts architectes de Belgique organise, sous le patronage du

Conseil national de l'Ordre des architectes, le IV^e Congrès international des experts architectes, qui se tiendra au Palais des Congrès de Bruxelles, en octobre prochain, sur le thème «Expertise, architecture et environnement».

Ce thème sera abordé en considérant les trois éléments suivants :

- les occupants ou «contenu»
- le bâtiment ou «enveloppe»
- l'environnement ou «extérieur».

Tous les problèmes d'expertise qui concernent l'architecture se rapportent à l'action d'un de ces éléments ou partie de cet élément sur tout ou partie d'un autre. A partir de cette idée, les organisateurs ont dégagé six sous-thèmes autour desquels auront lieu des conférences et des débats.

Une exposition sera également mise sur pied dans le cadre du congrès ; elle regroupera un certain nombre de sociétés et services dans le domaine de l'expertise.

Les langues du congrès sont le français et le néerlandais, avec interprétation simultanée.

Pour tous renseignements et pour s'inscrire, s'adresser au secrétariat du congrès : Congress Service, Palais des Congrès, Coudeberg 3, 1000 Bruxelles, tél. (02) 513 4130, téléfax (02) 514 2112, télex 25919.